

Volume 10 • Numéro 2 • Octobre 1999

Mot de la présidente

Le compte à rebours commence!

Octobre 1999. Dans un an nous serons à la veille de marcher avec les femmes d'Afrique, d'Amérique latine, d'Europe, d'Asie, d'Amérique du Nord... Avec les femmes du monde.

Unies dans un grand mouvement planétaire, nous saurons que le prochain siècle verra les femmes partout à travers le monde devenir des citoyennes à part entière. Le contraire ne peut plus être permis.

Dans 138 pays, des groupes de femmes travaillent à préparer cet événement unique. Et déjà, la Marche mondiale de l'an 2000 imprègne nos vies, nous remplit d'espoir, nous donne envie de mieux connaître et de mieux comprendre les réalités diverses dans lesquelles s'inscrivent les vies des femmes du Nord et du Sud.

Au Québec, les groupes de femmes s'activent, se mobilisent, réfléchissent à des revendications et à des actions. L'heure est à la concertation et à la mobilisation. Car la Marche commence dès maintenant...



En effet, l'automne sera chaud : débat sur l'école laïque, commission parlementaire sur les réductions d'impôt, consultation sur les clauses discriminatoires (orphelins), négociations dans le secteur public. Toutes ces questions nous obligent à réfléchir sur nos choix de société et sur nos solidarités. Le mouvement des femmes y défendra une perspective féministe d'égalité et de justice sociale. C'est ainsi que nous commençons dès maintenant à préparer la Marche.

Nous devrons enfin, et de plus en plus, poser des gestes concrets d'appui aux femmes victimes de discrimination ou de conflits dans le monde. Avant-hier, le Kosovo, hier le Timor oriental, toujours, l'Afghanistan où les femmes ont à peine le droit d'exister, demain, quoi? Toutes ces femmes sont nos soeurs, elles ont besoin de notre solidarité. Celle-ci peut s'exprimer de diverses façons: entraide, partage de groupe à groupe, dénonciations publiques, demandes adressées à nos gouvernements pour construire la paix, etc. La solidarité avec les femmes du monde, c'est aussi la lutte ici même contre toutes les formes de racisme et de discrimination dont sont victimes les immigrantes et les réfugiées.

Unies, créatrices, mobilisées, nous construisons chaque jour un monde nouveau.

Françoise David
Présidente
Fédération des femmes du Québec

Sommaire

Volume 10 = Numéro 1 JUIN 1999

Mot de la présidente 1
Une équipe qui s'agrandit 3
Une année stimulante 4
2000 bonnes raisons de
continuer 6
Marche mondiale des
femmes au Québec 8
Comité régionaux
d'organisation de la
Marche 10
L'école québécoise et
la confessionnalité 11
La loi 32, un objectif :
éliminer la discrimination . 13
Sommet du Québec et
de la Jeunesse 14
Nouvelles en vrac 16
Nouvelles des régions 16

COLLABORATRICES Vivian Barbot Lymburner Alexa Conradi Françoise David Irène Demczuk France Dutilly Claudette Lambert Manon Massé Diane Matte Gabriele Roehl COORDINATION Christine Lessard SUPPORT À LA COORDINATION Nicole Caron DESIGN GRAPHIQUE ET INFOGRAPHIE Claudette Rodrigue

Le Féminisme en Bref paraît quatre fois par année. Il est publié par la Fédération des femmes du Québec.

Adresse:

110, rue Sainte-Thérèse Bureau 309 Montréal, Québec H2Y 1E6 Téléphone: (514) 876-0166 Télécopieur: (514) 876-0162

Courriel: femmes@ffq.qc.ca Site Internet: http://www.ffq.qc.ca



Date de tombée pour le numéro de décembre

Il nous fera plaisir de recevoir vos textes, pour une chronique régulière comme Points de vue ou Nouvelles des régions, ou pour tout autre idée à partager avec nos lectrices. Pour le numéro de l'hiver, la date de tombée est le 15 novembre. Si vous avez accès au courrier électronique, n'hésitez pas à utiliser ce moyen, ça nous facilite vraiment la tâche.

Une équipe qui ne cesse de S'AGRANDIR...

L'équipe de travailleuses de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) prend de l'expansion. Pour réaliser l'ensemble des tâches qui découle des priorités annuelles de 1999-2000, de nouvelles employées et stagiaires ont rejoint les rangs de notre grande équipe de travail. Nous vous présentons ici l'ensemble de l'équipe sans compter celles qui viendront s'ajouter en cours d'année.

Présidente (et directrice générale) Françoise David

Équipe travaillant au volet national

Coordonnatrice générale Manon Massé

Coordonnatrice administrative Nicole Caron

Comptable
Chantal Gagnon

Responsable du financement Claudette Lambert

Responsable des communications Christine Lessard

Responsable de la marche au

Québec

Alexa Conradi

Soutien au secteur mobilisation Gabriele Roehl

Responsable du soutien aux régions

et à l'éducation populaire Hélène Duquette

Stagiaire responsable des bénévoles Annie de Silva

Stagiaire responsable du comité

d'action nationale Florence Desraspe

Équipe travaillant au volet international de la marche mondiale

Coordonnatrice
Diane Matte

Adjointe à la coordination Mercédez Roberge

Responsable de l'accueil et

du bureau Mercédez Pastó

Agente de financement Anuradha Dugal

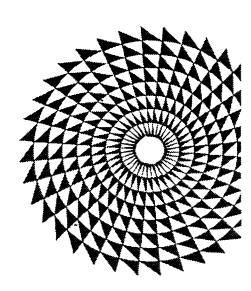
Comptable Rosa Maria Gonzalez

Agente de liaison Nancy Burrows

Responsable de l'éducation

populaire Martine David

Organisatrice d'événements JC Chayer



Une année plus que stimulante!

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les membres présentes à l'assemblée générale ont adopté les recommandations proposées par le conseil d'administration.

Comme vous vous en doutez bien, pour la Fédération, l'année 1999-2000 est centrée sur la réalisation de la Marche mondiale en l'an 2000 aux niveaux international, québécois et canadien. Malgré l'ampleur de cette organisation et l'énergie qui lui sera consacrée, certains autres dossiers exigent notre engagement. De plus, nous devrons continuer à être attentives à la conjoncture québécoise pour réagir chaque fois que les droits des femmes seront menacés.

Puisque Diane Matte et Alexa Conradi abordent plus loin les points saillants de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000, vous retrouverez ici les autres éléments qui composent le plan de travail de la Fédération.

Points saillants du plan de travail

Cet automne, le gouvernement du Québec nous convie à plusieurs commissions parlementaires. Il organise une nouvelle consultation sur les clauses discriminatoires (dites orphelins). Les membres du comité jeunes ont étudié le projet de loi qui est sur la table et le trouve nettement insatisfaisant. Premièrement, la Ministre Lemieux propose une loi qui prendra fin 5 ans après son adoption. Pour les jeunes, cet aspect du projet de loi est inacceptable d'autant plus que la proposition prévoit que la loi ne sera applicable que dans trois ans. De plus, le projet de loi ouvre la possibilité aux entreprises d'ajouter de nouveaux échelons à leur échelle salariale leur permettant ainsi de donner un traitement différent aux personnes nouvellement embauchées. Le comité jeunes à toujours été contre ce principe. Les membres de notre comité jeunes continueront donc à travailler à ce dossier.

En collaboration avec le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) et le Collectif des femmes immigrantes, nous avons tenté, à la mi-septembre, de défendre les droits des travailleuses du vêtement. Le gouvernement s'apprête à abolir les protections salariales minimales qu'elles possèdent actuellement (décret du vêtement). L'abolition des décrets s'inscrit dans la vague de déréglementation qui se fait sentir de plus en plus au Québec dans un contexte de néolibéralisme mondial.

Cet automne, une consultation sur la réduction des impôts a été mise à l'ordre du jour du menu démocratique. En collaboration avec une dizaine de groupes nationaux de femmes, nous demandons au gouvernement du Québec de reconsidérer les scénarios qu'il a mis sur la table concernant les impôts. Parce qu'une baisse d'impôt ne touche pas ceux et celles qui sont trop pauvres pour en payer, parce que la recherche et l'atteinte du déficit zéro ont eu des

impacts monétaires majeurs sur les personnes assistées sociales, et pour plusieurs autres raisons, nous n'adhérons à aucun des scénarios présentés par le gouvernement québécois. La proposition apportée par les groupes de femmes recommande une diminution d'impôt pour la classe moyenne qui s'est appauvrie dans les dernières années, l'ajout d'une tranche d'impôt pour les contribuables à revenu élevé, un retour à une allocation familiale universelle, la hausse des prestations d'aide sociale, etc. Nous vous recommandons de lire le mémoire soumis par le mouvement des femmes du Québec et préparé par Ruth Rose sur le site Internet de la FFQ.

La Fédération sera aussi active dans le dossier de la déconfessionnalisation des écoles. Lors de l'assemblée générale, les membres ont clairement exprimé leur volonté de voir l'école se laïciser dans la mesure où celle-ci reflète des valeurs qui nous ressemblent et que nous portons. Nous savons que cette discussion sera très délicate pour la population québécoise. La voix des défenseurs du statu quo s'est faite largement entendre. Nous marquerons des points dans la mesure où nous dirons haut et fort et surtout en très grand nombre ce que nous voulons. Vous trouverez, sous la plume de Vivian Barbot, les grandes lignes de notre position ainsi que quelques suggestions d'actions. L'ensemble du mémoire sera disponible sur notre site Internet dès la fin

Un autre temps fort à la fin de l'automne sera la consultation sur le nouveau texte du projet de loi-cadre pour l'élimination de la pauvreté. Suite à la vaste consultation réalisée par le Collectif pour l'élimination de la pauvreté durant la dernière année, une nouvelle proposition de texte sera soumise à la consultation populaire vers la fin de novembre. Nous poursuivons notre implication afin que le projet de loi reflète la réalité et les besoins des femmes ainsi qu'une analyse féministe de la pauvreté. L'adoption finale est prévue pour le printemps.

Pour leur part, les membres du comité jeunes sont très occupées par la préparation du Sommet du Québec et de la jeunesse, prévu en février 2000. Elles tentent par tous les moyens de s'assurer que les demandes des femmes soient prises en considération tout autant par le gouvernement que par les autres groupes de jeunes. Elles s'impliquent dans les différents chantiers mis sur pied par le gouvernement et sont actives au sein d'une concertation jeunesse composée d'une vingtaine de groupes intervenant directement auprès des jeunes. Le gouvernement Bouchard semble vouloir faire de ce Sommet une rencontre aussi importante, à ses yeux, pour l'avenir des Québécois et Québécoises que le Sommet socio-économique et de l'emploi de 1996. Fortes de leur expérience passée, les membres du conseil d'administration veulent demeurer prudentes avant d'accepter d'y participer. Nous vous informerons plus longuement dans le prochain numéro du Féminisme en bref.

Les membres du comité pour la reconnaissance des lesbiennes ont, elles aussi, beaucoup de pain sur la planche cette année. L'adoption de la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les conjoints de fait, loi 32, en juin dernier (voir le Féminisme en bref de juin 1999) nécessite une vigilance constante afin d'assurer le suivi de son application. De plus, le comité est très engagé dans le suivi des revendications concernant les lesbiennes dans le cadre de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000.

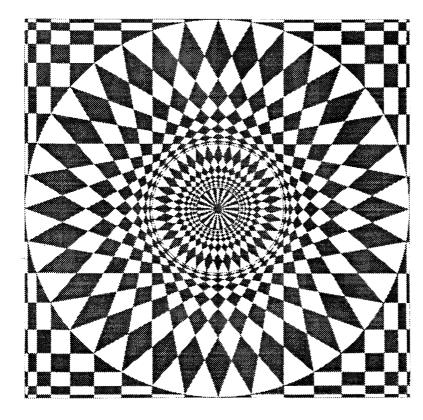
Le soutien aux femmes impliquées dans les Comités régionaux d'économie sociale (CRES) sera également inclus dans notre plan de travail. Un questionnaire sera envoyé aux régions en novembre dans le but de faire le bilan de l'économie sociale du point de vue des femmes. Une rencontre importante est prévue les 20 et 21 janvier prochain, à Montréal.

En ce qui à trait à la plate-forme politique, les membres de l'assemblée générale ne se sont pas senties prêtes à adopter de façon définitive la proposition qu'on leur a soumise. Il a été décidé de poursuivre le travail de consultation et de réflexion afin de procéder à son adoption finale à l'assemblée générale de 2001.

Nous ne pouvons passer sous silence l'énorme défi financier qui se présente à nous pour assurer l'atteinte des objectifs de la FFQ. L'ensemble du travail prévu ne pourrait se réaliser sans l'apport de ressources financières adéquates. À cette fin, les membres du comité financement, avec Claudette Lambert à titre de personne responsable, ont décidé de relever leurs manches et de trouver les centaines de milliers de dollars nécessaires à la réalisation des différents projets de la Fédération.

Une année bien chargée direz-vous, et avec raison. Pour réaliser tout cela, nous pouvons heureusement compter sur une équipe de travail compétente et généreuse ainsi que sur un conseil d'administration très engagé. C'est avec beaucoup d'espoir que nous entamons cette année et que nous comptons sur vous toutes, pour qu'en l'an 2000, les femmes du Québec et de partout sur la planète voient leur rêve d'égalité, de justice et de paix se réaliser un peu plus. Serez-vous de la partie!

Manon Massé Coordonnatrice générale





Nous entrons dans le dernier sprint d'organisation de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes à préparer une session de travail du Comité de liaison internationale qui aura lieu du 3 au 7 novembre 1999, à Montréal. Les membres de ce comité, choisies lors de la rencontre préparatoire d'octobre dernier, reviendront avec les plus récentes nouvelles des pays participants. Elles nous soumettront les derniers défis à relever avant le 8 mars 2000. Elles viendront aussi avec tout l'espoir que cette Marche suscite. L'espoir d'un monde plus juste, d'un monde égalitaire, sans violence, un monde qui parle aux femmes, un monde qui parle des femmes et de leurs idéaux.

Journée internationale des femmes

Le 8 mars prochain marquera dans plusieurs pays du monde le début des activités entourant la Marche mondiale des femmes. À ce moment s'amorcera une vaste campagne d'éducation populaire au cours de laquelle nous parlerons de ce que les femmes veulent comme changements, ici comme ailleurs. Si vous ne l'avez pas déjà, nous vous invitons à vous procurer le cahier des revendications mondiales de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000.

Dans près de 140 pays, des femmes profiteront de cette journée internationale des femmes pour annoncer leur plan d'actions et faire signer une multitude de cartes d'appui aux revendications de la Marche mondiale des femmes. Certaines comptent se rendre dans les marchés de leur village pour s'adresser aux femmes, les inviter à marcher et à signer une carte d'appui. D'autres encore organiseront des ateliers d'échange sur les conditions de vie des femmes et leurs luttes. Pour ce qui se déroulera ici au Québec, veuillez vous référer au texte d'Alexa Conradi.

Suite à la rencontre du comité de liaison, une liste des actions prévues à travers le monde dans le cadre de la Marche mondiale sera disponible sur notre site Internet. Présentement, nous travaillons à la réalisation de deux outils qui inspireront l'organisation d'activités : un recueil en hommage aux luttes des femmes et une chanson « création collective » pour la Marche des femmes.

Un recueil inspirant

La Marche mondiale des femmes c'est un moment de solidarité, un moment de découvertes et d'échanges sur la similarité de nos luttes, un partage de nos expériences, un moment pour construire ensemble des alternatives et accroître notre rapport de force dans la lutte contre la pauvreté et la violence faite aux femmes. Cette marche se situe en continuité avec diverses luttes menées par les femmes à travers le monde.

Le recueil en hommage aux luttes des femmes du monde, qui sera disponible à compter de janvier 2000, brosse un portrait de luttes de femmes dans diverses régions du monde.

Ces luttes ont mobilisé les femmes et les populations dans une démarche d'éducation populaire afin de mettre fin entre autres à une injustice, à contrer un projet gouvernemental, etc. Nous y apprendrons, par exemple, les résultats d'une marche de femmes autochtones de l'Équateur contre la hausse des prix de l'essence; d'une action pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des marchandes de rue en Afrique du Sud; une action contre la plus grosse compagnie minière au monde à Bougainville en Papouasie-Nouvelle-Guinée; une campagne médiatique contre la violence faite aux femmes et aux enfants en Namibie; la mise sur pied de clubs de femmes rurales afin de prévenir la violence envers les femmes, le trafic sexuel en Thaïlande; la participation de femmes guatémaltèques dans le processus de paix au Guatemala; une action réalisée par les femmes afghanes réfugiées au Pakistan.

Nous retrouverons aussi dans ce recueil un calendrier soulignant les dates significatives pour les femmes de diverses régions du monde.



Ce sera une invitation à poser des gestes de solidarité avec ces femmes tout au cours de l'année. De plus, nous donnerons un aperçu des initiatives ou actions prévues par les pays participants à la Marche et qui se dérouleront entre le 8 mars et le 17 octobre 2000.

Une chanson pour la Marche mondiale des femmes

Deux musiciennes québécoises, Karen Young et Janet Lumb, ont accepté de relever le défi d'écrire un thème musical qui servira de base pour une chanson « internationale ». À partir de ce thème comprenant un refrain commun à toutes, nous invitons les groupes participants à organiser une activité où les femmes seront appelées à écrire des couplets illustrant ce qu'est la Marche mondiale des femmes, ce que nous visons par notre action, etc. Les groupes nous feront parvenir ces textes et, à l'été 2000, les deux musiciennes soutenues par un comité choisiront des mots, des phrases, des couplets venant de partout au monde pour construire une chanson pour la Marche mondiale des femmes. Cette chanson sera ensuite enregistrée et diffusée lors de l'action internationale du 17 octobre 2000. Nous lançons aux pays participants l'idée de composer une chanson nationale à partir de ce thème musical.

Cette chanson sera une illustration concrète et créative des liens tissés entre les femmes du monde. Frissons garantis... 2000 bonnes raisons de marcher et, en attendant, 2000 bonnes raisons de continuer à organiser la Marche mondiale des femmes en l'an 2000.

Diane Matte
Coordonnatrice
Marche mondiale des femmes
en l'an 2000

Portez la cause!

En vente dès la fin octobre : des chandails, tasses, agendas, stylos, chapeaux, foulards, etc. aux couleurs de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000.

Un cadeau à faire et à se faire!

Pour commander, contactez le comité régional d'organisation de la marche de votre région ou la Fédération des femmes du Québec.

La marche mondiale des remmes au Québec



Dans un an seulement, nous serons des millions de femmes à travers le monde à marcher pour une société sans pauvreté et sans violence faite aux femmes. Avec la participation de plus de 2 500 groupes de femmes, notre rêve d'un projet de solidarité internationale féministe est maintenant ancré dans le cœur des femmes et ce, partout dans le monde.

Nouvelles du Ouébec

La Coalition nationale des femmes contre la pauvreté et la violence amorce son année avec un calendrier de travail déjà bien rempli. Nous avons beaucoup de pain sur la planche. À un an de la Marche, l'ensemble du mouvement des femmes est appelé plus que jamais à rassembler ses énergies afin d'assurer la réussite de ce grand projet. Voici un aperçu des décisions prises ou à venir concernant la Marche au Québec.

Les revendications

En juin dernier, la Coalition nationale a procédé à l'adoption de la moitié des revendications québécoises. Nous marcherons, entre autres, pour un barème plancher à l'aide sociale, pour un grand chantier de logement social et pour une augmentation du salaire minimum.

Le 4 octobre 1999, les membres de la Coalition nationale adopteront les dernières revendications. Elles discuteront d'une grande campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes, d'une meilleure accessibilité aux ressources pour les victimes de violence, ainsi que d'une meilleure accessibilité à l'éducation et aux programmes d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles et les minorités visibles. Le mouvement des femmes sera également porteur d'une revendication pour améliorer le financement de maisons d'hébergement en milieu autochtone. Bref, elles ont réellement plus de 2000 bonnes raisons de marcher.

Nous allons assurer la production d'un cahier de revendications accompagné d'outils d'animation. Le cahier sera disponible à compter de janvier 2000. Ce guide devra permettre une meilleure compréhension de nos demandes dans le contexte social, économique et politique actuel. Pour en obtenir une copie, contactez les Comités régionaux d'organisation de la Marche, votre regroupement national, régional ou la FFQ (voir liste à la page 10).

Les actions

La Marche mondiale ne se limite pas seulement aux revendications. Il nous faut mobiliser le plus grand nombre possible de personnes pour obtenir des réponses positives à nos demandes. À cet effet, nous prévoyons plusieurs actions qui seront élaborées au cours de l'année. Le portrait qui suit en trace les grandes lignes.

L'expérience de la Marche *Du pain* et des roses, en 1995, nous a indiqué que les femmes ont apprécié la présence des marcheuses dans leur localité. En organisant la Marche mondiale en l'an 2000, nous avons voulu permettre à toutes les femmes du Québec de participer en marchant dans leur région.

Il y aura donc des marches et des activités organisées dans toutes les régions du Québec du 9 au 13 octobre 2000 inclusivement. Inscrivez tout de suite ces dates importantes dans votre agenda!

Pour les organisatrices en région, la coordination de cinq jours d'activités représente une somme énorme de travail : mobilisation, éducation, organisation technique, relations avec les médias, collecte de fonds. Si vous disposez d'un peu de temps, nous vous invitons à les contacter et à participer à des comités de travail ou à offrir un coup de main; celui-ci sera très apprécié. La réussite de cette marche repose sur nous toutes. Votre participation est primordiale!

♣ Le samedi 14 octobre 2000, suite aux actions régionales à travers le Québec, la population québécoise sera invitée à venir à Montréal afin de prendre part à un grand rassemblement national. Cet événement sera un moment fort dans la démonstration de notre rapport de force politique. Le plaisir, les arts, la musique, l'éducation et la solidarité seront au rendez-vous. Ce sera l'occasion pour les Ouébécoises de se retrouver, toutes ensemble, après cinq jours d'activités régionales. Un comité d'action sera formé au sein de la Coalition nationale pour planifier le déroulement de la journée.

Avant cette période intense d'octobre 2000, deux moments forts sont prévus :

- ❖ Le 8 mars, la Journée internationale des femmes, nous permettra de signifier collectivement les appuis au projet de la Marche mondiale. Partout dans le monde, des cartes d'appui aux revendications des femmes seront distribuées lors d'activités. Les Québécoises et Québécois seront appelé-e-s à apporter leur soutien en les signant en grand nombre. Dès février, prenez contact avec un groupe de femmes près de chez-vous, afin de vous informer sur la façon de vous les procurer.
- ❖ Le 4 juin prochain, ce sera le 5° anniversaire de la Marche Du pain et des roses. Nous réfléchissons à un moyen de souligner cet événement très significatif pour le mouvement des femmes au Québec. Cet anniversaire nous offre un moment opportun pour signifier au gouvernement du Québec tout le travail qui reste à faire pour éliminer la pauvreté et la violence faite aux femmes.

Le matériel promotionnel

Un projet d'une telle envergure nécessite des ressources financières très importantes. Afin de nous aider à recueillir des fonds, nous produisons actuellement une série d'articles promotionnels dont entre autres, des t-shirts et des autocollants. Dès octobre, les groupes nationaux sont invités à se procurer ces articles auprès de la FFQ, tandis que les groupes locaux et régionaux ainsi que les individues devront contacter les Comités régionaux d'organisation de la Marche mondiale. Les t-shirts sont magnifiques et peuvent servir à promouvoir la Marche. Il est encore tôt, mais pensez-y pour vos cadeaux de Noël.

C'est à chacune de faire en sorte que la marche soit une réussite. Soyez présentes en grand nombre afin que l'élimination de la pauvreté et de la violence faite aux femmes soit un objectif commun partagé par toutes les femmes du Québec et la population québécoise.

Alexa Conradi

Responsable de la Marche mondiale au Québec

Comités régionaux d'organisation de la marche mondiale des femmes au québec

Abitibi=Témiscamingue

Table de concertation des groupes de femmes du

Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue Louise Lamoureux Tél: 819-764-9171

Bas-St-Laurent Suzanne T. Rouzier Tél: 418-562-7996 Téléc: 418-562-8062

Bas SteLaurent

Centre du Qc

Chaudière • Appalaches

Table de concertation du mouvement des femmes du Centre du Québec

Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches

Francyne Ducharme Tél: 819-758-8282 Téléc: 819-758-8270

Téléc: 819-764-4715

Charlotte Cyr Tél : 418-834-0133 Téléc : 418-834-3840

Côte≎Nord

Estrie

Regroupement des femmes de la Côte-Nord

ConcertAction Femmes Estrie

Claudine Émond Tél : 418-589-6171 Téléc : 418-295-3663 Marie Toupin Tél: 819-563-1987 Téléc: 819-563-1987

Gaspésie. les lles

Lanaudière

Table de concertation des groupes de femmes

Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière

de la Gaspésie et des Îles Marie-Thérèse Forest Tél: 418-388-5533 Téléc: 418-388-2480

Chantale Vaillancourt Tél : 450-752-0049 Téléc : 450-752-0057

Laurentides

Laval

Réseau des groupes de femmes des Laurentides

Table de concertation de Laval en condition féminine

Jocelyne Lavoie Tél: 450-431-1896 Téléc.: 450-431-5639 Carole Veilleux Tél : 450-682-8739 Téléc : 450-682-9057

Mauricie

Montérégie

Table de concertation du mouvement

Table de concertation des groupes de femmes

des femmes de la Mauricie

en Montérégie

Joanne Blais

Johanne Nasstrom ou Marie-Pascale Roquebrune

Tél : 819-372-9328 Téléc : 819-372-0766 Tél: 450-465-3553 Tél: 450-346-0662 Téléc: 450-465-5335 Téléc: 450-346-9195

Montréal

Nord du Québe**c**

Coalition de l'Île de Montréal

L'Îlot d'espoir

Anne Pasquier Tél: 514-395-1251 Téléc: 514-395-1253

 ou Michèle Issa
 Marie-Claude Labbé

 Tél: 514-767-0384
 Tél: 819--755-3557

 Téléc: 514-767-5042
 Téléc: 819-755-3812

Outaouais

Québec. Portneuf. Charlevoix

Comité élargi d'organisation de la Marche en

 Coalition régionale des femmes contre la pauvreté

 Émilia Castro
 ou Carole Couture

 Tél : 418-647-5819
 Tél : 418-648-9092

 Téléc : 418-647-5719
 Téléc : 418-648-8501

Outaouais, a/s AGIR Nicole Gaboury Tél: 819-770-0351

Téléc: 819-771-6233

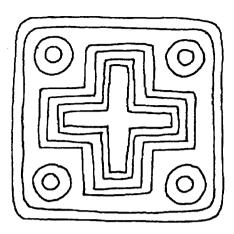
Saguenay, Lac St . Jean, Chibougameau, Chapais

Table de concertation des groupes de femmes

Récif-02 (Saguenay, Lac St-Jean, Chibougameau, Chapais)

Monique Larouche ou Josée Laporte
Tél: 418-547-3763 Téléc: 418-547-6342 Téléc: 418-547-6342

L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE ET LA CONFESSIONNALITÉ



Conformément au mandat que lui avait confié la ministre de l'Éducation. madame Pauline Marois, en octobre 1997, le Groupe de travail, présidé par M. Jean-Pierre Proulx, a déposé en mars 1999 au ministre de l'Éducation, monsieur François Legault, le rapport sur la place de la religion à l'école intitulé Laïcité et religions, Perspective nouvelle pour l'école québécoise. En se basant sur le respect des droits fondamentaux que sont l'égalité de tous et de toutes et la liberté de conscience et de religion, le Groupe de travail formule ses propositions et ses recommandations en vue d'une redéfinition du statut confessionnel de l'école québécoise.

Nous proposons, dans le présent article, un bref résumé des propositions retenues par le Groupe de travail au regard des options possibles.

Le statut des écoles

En ce qui concerne le statut des écoles, tout en préservant le droit pour tous les parents d'opter pour l'école privée confessionnelle, le Groupe de travail propose de remplacer le système confessionnel actuel par une école laïque pour tous. Selon lui, cette école est la plus souhaitable pour la société québécoise parce qu'elle est conforme au principe de la neutralité religieuse et qu'elle respecte le principe de partenariat entre les parents, la société civile et l'État en matière d'éducation. Elle est aussi conforme aux chartes canadienne et québécoise

ainsi qu'aux engagements internationaux du Québec et du Canada.

L'école laïque permet de mettre sur pied des projets éducatifs fondés sur des valeurs communes en conformité avec les objectifs de cohésion sociale et d'acceptation de la pluralité des options des citoyennes et des citoyens, au regard de la religion.

Enfin, de toutes les propositions qui ont trait au statut de l'école, c'est celle qui reçoit le plus grand nombre d'adhésions tant des parents que du milieu scolaire. Le Groupe de travail note, cependant, une division importante d'opinion parmi les parents catholiques et insiste sur la nécessité d'une délibération publique adéquate.

En favorisant l'école laïque, le Groupe de travail rejette le régime actuel de l'école non confessionnelle et de l'école confessionnelle catholique ou protestante, tout comme l'option de l'école non confessionnelle et de l'école confessionnelle pour toutes les confessions ainsi que l'option de l'école publique à projet particulier religieux. Le groupe de travail adopte cette position soit parce que le régime actuel et ces options sont contraires au principe de neutralité de l'État au regard de la religion à l'école publique, soit parce qu'elles dérogent aux chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne, soit parce qu'elles sont en contradiction avec les objectifs d'une citoyenneté basée sur la cohésion sociale et un espace démocratique commun.

Le Groupe de travail a aussi tenu compte, dans tous les cas, des attentes des parents et de celles du personnel scolaire, des problèmes de gestion très complexes qui pourraient se poser, ainsi que des risques sérieux de conflits que la mise en place de certaines options pourraient engendrer dans les communautés locales.

Censeignement religieux

Le Groupe de travail propose le remplacement de l'enseignement religieux confessionnel par un enseignement culturel des religions. Ce serait aux différentes confessions religieuses de se charger de l'enseignement confessionnel de leurs membres, éventuellement dans les locaux des écoles mais en dehors des heures de cours.

Cette option conserve la neutralité de l'État et atteint l'un des buts de l'école qui est l'exercice responsable de la citoyenneté. Elle est aussi conforme aux chartes et aux buts sociétaux parce qu'elle favorise l'instauration d'un espace civique commun dans une société pluraliste et qu'elle permet la valorisation de la diversité religieuse. De plus, elle constitue un compromis acceptable entre les attentes des parents et celles des autres acteurs de l'école.

Le Groupe de travail rejette les options qui consistent à offrir l'enseignement religieux de toutes les confessions et l'enseignement culturel des religions, et celle de n'offrir aucun enseignement religieux. Ces options ne répondent pas tout à fait aux objectifs de valorisation de la diversité et d'apprentissage de la vie en commun ni ne satisfont aux attentes sociales actuelles en regard de la religion. De plus, l'absence d'enseignement religieux ne favorise pas la formation complète des citoyens et constitue un choix minoritaire même chez les noncroyants.

L'animation pastorale et religieuse

Le Groupe de travail considère que la mise sur pied d'un service commun d'animation de la vie religieuse et spirituelle est la solution la plus souhaitable pour les écoles qui désirent se doter d'un tel service. Cette proposition respecte à la fois le principe de la neutralité de l'État à l'égard de la religion, le droit à l'égalité et à la

liberté de conscience et de religion. Elle favorise la cohésion sociale en mettant en place un contexte propice à l'apprentissage de la tolérance et permet d'apprécier la diversité culturelle. De plus, cette option laisse le soin aux communautés locales de juger de l'opportunité d'offrir un tel service dans leur milieu respectif.

Le Groupe de travail ne retient pas l'option de n'offrir aucun service d'animation payé par l'État, parce que ce faisant, celui-ci ne prendrait pas en compte les besoins religieux et spirituels des jeunes ni ne répondrait aux attentes sociales.

Autres considérations

Le Groupe de travail examine aussi d'autres questions concernant les autres aménagements qui découleraient des mesures proposées. Il envisage aussi les conséquences institutionnelles qui découlent des changements proposés.

Conscient que les options retenues « [...] bien que reflétant l'évolution de la société, [...] marquent à bien des égards une rupture avec la tradition canadienne et québécoise, qui a favorisé jusqu'ici les privilèges des catholiques et des protestants, pour s'inspirer plutôt des valeurs fondamentales que sont l'égalité des citoyens et leur liberté de conscience et de religion 1 », le Groupe de travail mise sur le débat public afin que l'ensemble de la population puisse se faire entendre en commission parlementaire.

En guise de conclusion

Ce trop bref aperçu ne peut malheureusement rendre compte de toute la rigueur, de la cohérence, de la générosité dont ont fait montre les membres du Groupe de travail dirigé par Jean-Pierre Proulx. Il nous semblait opportun, cependant, de diffuser les grandes lignes de ce rapport parmi les membres de la FFQ. Nous vous en recommandons d'ailleurs la lecture ou du moins celle de la version abrégée.

Comme vous le savez, nous ferons connaître la position de la FFQ prochainement en commission parlementaire, conformément à la résolution adoptée en assemblée générale. Nos recommandations rejoindront dans leur essence celles du Rapport Proulx. Nous y ajouterons la préoccupation de nous assurer que l'enseignement culturel des religions fera le point sur les diverses conceptions religieuses dans l'histoire à propos des femmes et de leurs rôles sociaux. Nous insisterons sur la nécessité d'une analyse critique des religions en rapport avec les droits des femmes. Enfin, nous inciterons le gouvernement à avancer dans ce dossier avec détermination pour que le Québec se dote enfin d'un système scolaire où l'on reconnaît qu'il doit exister une séparation nette entre Église(s) et État.

Nous vous enjoignons donc de continuer à suivre attentivement le débat public et surtout à y participer activement.

Vivian Barbot Lymburner Vice-présidente de la Fédération des femmes du Québec

Le rapport sur la place de la religion à l'école intitulé Laïcité et religions, Perspective nouvelle pour l'école québécoise, p. 229, Jean-Pierre Proulx (dir)

De la loi 32 à la Marche mondiale des femmes. Un objectif : Éliminer la discrimination

Nous étions à Québec le 10 juin dernier, lorsque la ministre de la Justice, Mme Linda Goupil, proposa l'adoption de la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les conjoints de fait, loi 32. Cette loi, de portée générale, a eu pour effet de modifier la définition de conjoint de fait dans vingt-sept lois et au moins onze règlements afin d'y inclure les conjointes et conjoints de même sexe. Fait rare en Occident, la proposition fut adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec.

Depuis le 16 juin 1999, date d'entrée en vigueur de la loi, un couple de femmes ou d'hommes vivant en union de fait a les mêmes droits et assume les mêmes obligations qu'un couple hétérosexuel vivant en union de fait. Nous avons donc célébré le fruit des efforts collectifs de notre coalition, conscientes que cette victoire constitue sans doute le plus grand changement juridique dans la vie des lesbiennes québécoises depuis la décriminalisation de l'homosexualité en 1969.

En effet, la loi 32 ouvre la voie à la normalisation des relations amoureuses entre personnes de même sexe par le biais de changements législatifs qui toucheront les lesbiennes dans leur quotidien. Cependant, nous sommes inquiètes de constater que les propositions émises par la Coalition pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe concernant les modalités d'application de cette loi n'ont pas été prises en compte par la ministre de la Justice et de la Condition féminine et par le député, André Boulerice, qui agit comme

conseiller sur cette question auprès du gouvernement. L'application de la loi 32 pose en effet plusieurs problèmes que les discours triomphalistes du gouvernement du Québec et de la communauté gaie tendent à gommer.

Plusieurs pays ont accordé une reconnaissance juridique aux couples de même sexe, mais le Québec est la première société dans le monde à imposer une déclaration obligatoire des unions de même sexe dans ses lois sociales et administratives. Et lorsque le régime est régi par l'employeur, comme c'est le cas, par exemple, pour les régimes d'assurance collective, de retraite ou d'assurance-médicaments. il y a fort à parier que la majorité des salarié-e-s lesbiennes et gais préféreront taire leur réalité conjugale en milieu de travail par crainte d'être ostracisé-e-s plutôt que de réclamer

Or, à quoi sert un droit, si nous ne bénéficions pas des conditions sociales permettant de l'exercer sans préjudice? La Coalition a développé des pistes de solutions simples et peu coûteuses à ce problème qui n'ont malheureusement pas reçu d'attention de la part du gouvernement, jusqu'à maintenant.

Nous aurons besoin, plus que jamais, de la solidarité des syndicats pour rendre ces nouveaux droits accessibles aux travailleuses lesbiennes. Avis aux comités de condition féminine et aux représentantes syndicales qui nous lisent. Nous vous demandons également d'être vigilantes pour que les conjoints et conjointes de même sexe soient reconnu-e-s dans les conventions collectives des

secteurs publics. Faites en sorte que cette mesure ne soit pas encore une fois abandonnée au cours de la présente négociation, car les revendications des minoritaires, on le sait, sont rarement perçues comme des priorités.

D'autres difficultés sont également à prévoir avec l'application de la loi 32, tel que le critère de *renommée* publique du couple qui posera problème pour nombre de lesbiennes âgées, autochtones ou provenant d'une communauté culturelle, pour celles qui vivent en milieu rural, et bien d'autres qui cachent encore leur vie amoureuse pour se protéger du jugement des autres.

Sur le plan économique, des lesbiennes perdront leurs prestations d'aide sociale, des mères verront leurs prestations familiales diminuées parce qu'elles vivent avec leurs conjointes. Les régimes publics de soutien au revenu et certaines dispositions fiscales imposent en effet un soutien économique entre conjointes, alors que les couples de même sexe sont caractérisés par une indépendance économique des partenaires. L'égalité on le voit a ses avantages et ses inconvénients

Nouvelles du Comité

Le Comité se réunit chaque mois, et nous sommes toujours à la recherche de nouvelles membres. Merci à Évangéline, Sandra et Anne qui ont répondu à l'appel. C'est avec tristesse néanmoins que nous accueillons le départ de Isabelle Duclaud.



Sommet du Québec et

Merci Isabelle, pour ta généreuse contribution et ta ténacité exemplaire.

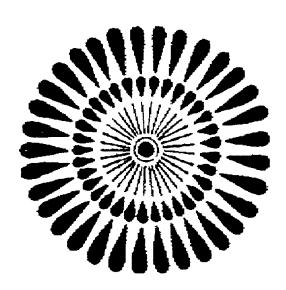
Merci, d'avoir traversé avec nous cette année tumultueuse où malgré les hauts et les bas de la solidarité féministe, tu n'as jamais perdu de vue ni le sens ni la portée de nos actions.

Le Comité a réalisé son plan de travail pour l'année. Outre les actions pour la reconnaissance des couples de lesbiennes, la Marche mondiale des femmes occupera une place d'honneur dans notre agenda. Nous prévoyons redoubler d'énergie pour mieux faire comprendre au mouvement des femmes la portée de la revendication concernant les droits des lesbiennes dans la plate-forme québécoise, soit par le biais d'outils d'éducation populaire, soit par la formation. Nous savons que cette revendication suscite de nombreux questionnements et malaises, et c'est normal. Nous sommes conscientes que si le mouvement féministe dénonce depuis plus de vingt-cinq ans la violence à l'égard des femmes, il commence seulement à aborder celle vécue par les lesbiennes.

Il importe toutefois de créer des conditions favorables à l'écoute et au dialogue, notamment sur la question de la reconnaissance de nos familles. La Marche mondiale des femmes en l'an 2000 est un moyen et non une fin. N'oublions pas qu'au lendemain de la marche, nous aurons besoin plus que jamais les unes des autres lorsqu'il nous faudra mettre en œuvre des stratégies ingénieuses pour gagner nos revendications communes.

Par Irène Demczuk





À la demande de plusieurs groupes jeunes, le gouvernement du Québec s'est engagé, lors des dernières élections, à tenir un sommet sur la jeunesse. Les taux de pauvreté, d'exclusion et de décrochage scolaire ainsi que la difficulté de percer le marché du travail motivaient la demande des jeunes.

Au début septembre 1999, le gouvernement a annoncé son intention de tenir un Sommet du Ouébec et de la Jeunesse les 22, 23 et 24 février 2000. Les objectifs fixés par le gouvernement sont d'identifier les grands défis à relever et les grandes actions à poser pour que les jeunes soient mieux équipés dans la vie et davantage engagés dans la construction de leur société, d'établir des consensus sur les moyens à prendre pour réussir les défis de la mondialisation et de la compétitivité et d'imprimer des changements qui modifieront à long terme nos comportements à l'égard des générations futures. (extraits du site Internet du gouvernement du Québec, Sommet du Québec et de la jeunesse).

C'est dans cet esprit que quatre chantiers de travail ont été mis sur pied : relever les défis de l'emploi; parfaire le savoir et la formation; promouvoir une société équitable; élargir notre ouverture sur le monde. Chaque chantier travaillera à élaborer de grandes actions devant répondre plus adéquatement aux besoins des jeunes dans le contexte d'une société en constante évolution.

Le calendrier des travaux

Au cours des mois de septembre et d'octobre prochains, des ateliers régionaux consultatifs seront organisés partout au Québec par le biais des Conseils régionaux de développement, en collaboration avec les Forums ieunesse. Les travaux étant lents à démarrer les dates seront probablement reportées. Simultanément, les chantiers poursuivront leurs travaux de réflexion et de consultation. En novembre, suite aux ateliers régionaux, les chantiers déposeront leur rapport accompagné de recommandations. Finalement, en janvier 2000, le gouvernement déposera son plan de travail en vue du Sommet.

Le rôle de la fédération des femmes du Québec (FFQ)

Le comité jeunes de la FFQ, avec l'accord du conseil d'administration, s'est engagé dans le processus de consultation des chantiers et des ateliers régionaux dans le but de faire connaître la réalité des jeunes femmes et de dégager des actions gouvernementales afin d'améliorer leur situation.

Au sein de la FFO

Dans un premier temps, le comité jeunes travaille à produire une recherche sur la situation des femmes au Québec (avec le soutien de la viceprésidente, Vivian Barbot, responsable des dossiers jeunesses). On y aborde des thèmes comme : la pauvreté, le travail, l'accueil des immigrantes, le développement d'une société pluraliste, l'éducation et maints autres sujets. En identifiant les problèmes, on essaie d'apporter des solutions concrètes. Ce qui se dégage de cette recherche, c'est l'évidente ressemblance entre la situation des jeunes femmes et celles des femmes plus âgées: les solutions proposées sont pertinentes pour toutes les femmes.

À partir de cette recherche, la FFQ produira une série de quatre courts documents associés aux thèmes des chantiers. Dans un avenir proche, nous serons en mesure de fournir une copie de ces documents à toutes celles qui en feront la demande.

La concertation

Depuis déjà quelques mois, les groupes jeunes (Fédérations étudiantes, comités jeunes des centrales syndicales, organismes communautaires jeunes, comité jeunes de la FFQ, etc.) ont mis sur pied une Concertation jeunesse. L'objectif principal de cette coalition ou concertation historique (c'est la première fois que l'on retrouve autant de groupes jeunes au sein d'une même table) est d'identifier des positions communes à défendre au sein des chantiers de travail.

Les ateliers régionaux

Puisque la participation des femmes aux ateliers régionaux est essentielle au développement d'un contenu féministe, nous vous suggérons fortement de vous informer du calendrier des ateliers qui auront lieu dans votre région et de vous y inscrire. La recherche ainsi que les courts documents vous seront très utiles lors de vos interventions. Selon nous, les enjeux du Sommet s'avèrent majeurs autant pour les jeunes que pour l'ensemble de la société québécoise.

Les enjeux

Quand le gouvernement identifie la compétitivité, la mondialisation, les modifications à long terme des comportements à l'égard des générations futures, il est clair que les enjeux sont importants. L'emphase mise sur la compétitivité nous laisse entrevoir que le gouvernement se préoccupe des conditions de travail et des emplois dans une perspective économique néolibérale mondiale. Le gouvernement va-t-il se préoccuper de la précarité des emplois, de l'exclusion et d'un marché du travail qui force des milliers de jeunes et de moins jeunes à vivre dans la pauvreté? Est-ce qu'au nom de l'équité entre les générations, le gouvernement réduira l'étendue et le nombre de programmes sociaux, plutôt que d'instaurer une véritable réforme de la fiscalité parce qu'il considère qu'il n'a pas les moyens financiers nécessaires pour soutenir ses jeunes? Est-ce que le gouvernement va reconnaître l'égalité des sexes et en assumer la responsabilité? Ce sont toutes des questions en suspend.

Force est de constater que les sommets antérieurs n'ont pas permis des avancées importantes ni en matière de condition féminine ni pour la justice sociale.

C'est pourquoi la FFQ s'engage, à l'heure actuelle, seulement dans la démarche des chantiers. Nous nous attendions à ce que les chantiers aient des mandats ouverts afin de permettre aux groupes jeunes d'identifier des problèmes et des solutions à partir de leurs préoccupations plutôt qu'à partir des objectifs gouvernementaux. Quand les rapports des chantiers et le plan de travail seront déposés, et selon les orientations, nous verrons si nous participerons au Sommet du Québec et de la jeunesse.

Le comité jeunes

À la lecture de ce texte, vous constaterez que le plan de travail du comité jeunes de la FFQ est très chargé.
Toutes les jeunes membres de la FFQ (individuelles ou membres des associations) sont invitées à investir le comité ou à participer aux ateliers en région. Étant le seul groupe national de jeunes femmes, le comité a besoin de toutes les forces vives de la FFQ. Contactez directement la FFQ pour plus d'informations.

*Alexa Conradi*Responsable du comité jeunes



NOUVELLES EN VRAC

Des marelles et des petites filles... Un film de Marquise Lepage

Les Productions Virage présente Des marelles et des petites filles, le dernier film de Marquise Lepage, un documentaire bouleversant et percutant sur la situation des petites filles à travers le monde. Partout dans le monde, et surtout dans les pays pauvres du Sud, la plupart des petites filles sont, dès leur naissance, défavorisées et discriminées.

Par le biais de la marelle, un des plus anciens jeux connus de l'histoire de l'humanité, nous partageons la vie d'une dizaine de petites filles de pays différents. Ainsi, nous suivons l'histoire d'Esméralda, au Pérou, qui à 10 ans, a la charge de sa famille et ne peut aller à l'école qu'en après-midi; de Maude, en Haïti, qui jusqu'à 13 ans était une restavek (servante à vie en échange d'un toit); de Mou et Yui en Thailande, qui ont été enrôlées dans l'industrie du sexe dès l'âge de 8 ans et 9 ans; de Soni et Kamli en Inde, qui respectivement, à 9 ans et 10 ans, doivent multiplier les heures de travail pour amasser leur dot; de Dalhal au Yémen, par qui nous découvrons la vie recluse d'une petite fille musulmane ; et enfin de Fatou et Adjaratou au Burkina Faso, qui nous racontent l'expérience traumatisante que représente l'excision du clitoris.

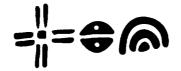
Après un long travail de recherche dans huit pays différents, l'équipe de tournage a arrêté son choix sur une dizaine de fillettes qui, par leurs récits, leurs sourires, leurs larmes et leurs jeux, illustrent à quel point le mot enfance revêt des sens différents selon que l'on naît fille ou garçon, en Afrique, en Europe, en Asie ou en Amérique. Excision, travail forcé, esclavage, ségrégation, prostitution, pauvreté, viol, faim, analphabétisme, mauvais traitements, abus sexuels...

Des marelles et des petites filles, souligne le 10° anniversaire de l'ONU. L'UNICEF, qui a déclaré l'année 1999 l'Année internationale des filles, s'est associé à cette production. Le film sera présenté en primeur à Montréal, au Cinéma Parallèle à Excentris du 29 octobre au 4 novembre 1999. Il sera diffusé à Radio-Canada le 5 décembre prochain. Le film est également inscrit au programme de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et sera projeté dans les écoles de différents pays, accompagné d'un guide pédagogique.

Des marelles et des petites filles a été produit par la maison de production Virage, en coproduction avec l'Office national du film. Les producteurs sont Marcel Simard et Nicole Lamothe (ONF). La productrice déléguée est Monique Simard.

Un film à regarder, des réalités à découvrir!

Faites-nous part de vos commentaires.



Les Soeurs Auxiliatrices célèbrent 50 ans de présence au Québec

L'année 1999 marque le 50° anniversaire de l'arrivée des Sœurs Auxiliatrices au Québec. Dans ce contexte, le 16 août dernier avait lieu le lancement du livre Des femmes de conviction un récit qui relate l'histoire de la communauté depuis son arrivée il y a 50 ans.

Ce livre permet à l'ensemble de la communauté de relire son histoire et de garder en mémoire des événements et des personnes qui ont marqué son parcours. C'est aussi un moment privilégié pour prendre conscience de ce que les religieuses sont devenues. En rappelant les insertions, les engagements, les liens tissés, ce livre décrit en même temps le contexte social du Québec dans lequel elles ont évolué au cours de ce demi-siècle.

Des femmes de conviction, par les Sœurs Auxiliatrices Collaboration : Hélène Belzile Les Éditions Francine Breton Collection « Matrimoine » 233 p, coût : 24. 95\$ (plus les frais postaux)

Information: (514) 737-0558

Nouvelles des régions

Dans le cadre de la campagne de financement de la Marche mondiale des femmes en Montérégie, le Conseil régional de la FFQ de cette région, organise un brunch bénéfice, dimanche le 21 novembre 1999.

Lors de ce brunch, vous pourrez assister à une présentation spéciale du film *Des marelles et des petites filles*.

Après la projection, madame Monique Simard, productrice déléguée, répondra aux questions de la salle.

Pour plus de détails sur le lieu et le coût de cette activité, veuillez contacter la FFQ en Montérégie au 450-670-7615.

Des billets seront en vente sous peu.

France Dutilly CRMontérégie/FFQ